

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DU 26/11/2022 - CRECVL



Salle Paul Gauguin, Orléans



Le samedi 26 novembre 2022, à 10h.



Membres présents : Éléa COQUARD, Olivier CORTET, Laurent DESMOULIÈRES, Stéphanie COUTANT, Julien ROUSSEAU, Laura PELLACOEUR, Gwladys JALLET, François GAUTIER, Philippe HOSPITAL, Patricia REGUIGNE, Régis ECHE, Bruno VIZATELLE, Virginie THOBOR, Marie KARLESKIND et Ketsia GRENIER.



1. RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Point sur la situation actuelle du Comité régional :

- Christophe Laroche puis Céline Decap ont endossé le rôle de Patrick Lefort par « intérim » après sa démission en mars 2022. Puis, départ de Christophe Laroche et Yannick Le Cleac'h en juillet ;
- Le calendrier fédéral est sorti très tard cette année, ce qui a ralenti la sortie du calendrier régional par la suite.

Point sur la saison 2021-2022 :

- On a fini l'année très difficilement, suite aux démissions successives de Patrick Lefort, Christophe Laroche et Céline Decap. L'équipe en place s'est efforcée de faire fonctionner le Comité.
- 3 animateurs ont été validés, 2 sont en attente de validation et 2 ont été ajournés ;
- 3 éducateurs ont été validés, 3 sont en attente de validation ;
- Nous ferons l'impasse sur le bilan sportif pour cette fois-ci, il a déjà été fait plus tôt cette année, par Céline Decap durant l'assemblée générale de juillet ;
- La remise des récompenses est repoussée : Nous sollicitons les clubs pour connaître quels tireurs ont obtenu des titres, avec un bon d'achat chez notre équipementier à la clé. Nous allons récompenser les tireurs qui ont obtenu des médailles lors de la FDJ pour leurs bons résultats, de la catégorie M13 à M17 pour les titres nationaux + le 1er du classement régional M13 M15 M17 ;
- Concernant la location de matériel : le CRECVL continue de prêter du matériel aux clubs et a maintenant supprimé cette année la location du matériel (40€) mais a augmenté le chèque de caution, qui est passé à 500€ ;
- Sur la saison précédente, le Comité a mis en place la prime de croissance pour les clubs pour les aider à couvrir leurs besoins en matériel. Cette année, nous aidons les clubs et les antennes dès leur ouverture. Nous aidons financièrement l'antenne de Nogent le Rotrou ; l'année dernière c'était l'Escrime Club de l'Indre ;
- Le Comité a embauché des apprentis avec la supervision du CTS l'année dernière mais sans CTS, l'apprenti ne peut pas se former tout seul. Ce n'est pas non plus aux bénévoles de les former mais au CTS. Nous remercions donc les apprentis pour leur travail.

Fonctionnement de cette année :

- Nous avons créé un poste d'Agent de développement sur lequel nous avons positionné Ketsia Grenier qui s'occupe de toutes les missions d'administration, communication, événementiel et partenariat. Elle ne fait pas partie du Comité Directeur mais assiste aux réunions. Elle est accompagnée par Marie, qui poursuit son contrat d'apprentissage au Comité ;
- Les membres de l'ETR ont chacun un agenda chargé et la masse de travail est plus importante avec toutes les missions du CTS qui ne sont pas prises en charge par Apithy Boladé puisqu'il est officiellement considéré comme un sportif haut niveau olympique à temps complet ; se préparant pour les Jeux Olympiques de Paris. Nous sommes à la recherche de bénévoles, notamment au Comité Directeur ;
- Nous avons entamé une procédure de signature du contrat de progrès avec la FFE : Nous nous engageons sur un contrat de développement au niveau du nombre de licenciés, et nous assurons la formation des enseignants et des arbitres et la fédération s'engage financièrement.

Fonctionnement du contrat de progrès :

- Virginie Thobor nous a exposé les critères pour le contrat de progrès ainsi que l'enquête sur l'emploi qu'ils mettent en place. Le contrat de progrès est une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens : les comités régionaux et les comités départementaux s'engagent sur des objectifs de résultats, avec une dynamique de croissance des licences sur les territoires.
- Le contrat de progrès c'est une part fixe : 10 000€ pour chaque comité régional jusqu'en 2024 afin de créer de l'emploi ou transformer les emplois + 1000€ pour l'animation du PSF (projet sportif fédéral) pour optimiser l'accompagnement des clubs (11000€, c'est la part fixe jusqu'en 2024). Mais c'est aussi une part variable, conditionnée sur des objectifs de résultats (pour le CRECVL, 50 licences de plus par an, environ 2 licences de plus par club).

2. RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER, INTERVENTION DU CABINET CONSEIL ET VOTE

- Evolution des résultats par rapport à l'année dernière : plusieurs aides ont été accordées aux clubs mais peu de dépenses dans la globalité ;
- L'aide Covid n'a bien entendu pas été renouvelée, cela fait 25% en moins de subventions pour le CRECVL ;
- Vote des comptes : ¼ quorum a bien été respecté
Contre : 0 voix, pas d'abstention : Les comptes ont été validés à l'unanimité ;
- Vote du rapport moral :
Contre : 0 voix, pas d'abstention. Le rapport moral a été voté à l'unanimité.

3. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE EN COURS

- Étant donné que nous n'avons pas de CTR, beaucoup de missions ont été reportées sur l'ETR ;
- Budget prévisionnel annoncé par la présidente :
Contre 0, pas d'abstention : le budget a été voté à l'unanimité.

Fin de la réunion à 12h22.

Éléa Coquard

Présidente du CRECVL

Comité Régional d'Escrime
Du Centre Val de Loire
248 Rue de la Bergeresse
45160 Olivet
oscrimo.centre@wanadoo.fr
02.38.49.88.72

Nicolas Di Mattia

Secrétaire du CRECVL